

Procès-Verbal de l'assemblée des délégués primaire de la FAPEO

le jeudi 28 septembre 2017

Lieu : UOG, Place des Grottes 3, Genève
Heures : de 20h à 22h50

APE membres présentes : Aïre, Bernex, Grottes, Libellules, Meyrin-Cointrin, Ouches Jardins du Rhône, Onex-Parc, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Pt-Saconnex/De-Budé les Crêts, Plan-les-Ouates, St-Jean/Devin-du-Village, Satigny, Le Sapay, Seujet-Necker, Veyrier-Pinchat, Vieuzeux-Franchises

APE membres excusées : Corsier, Grand-Saconnex, Hermance, Pré-du-Camp

Comité FAPEO : Gandee Bold

Excusé : Alisdair Menzies, Laurence Miserez, Sandrine Comment, Fatima De Souza, Mirella De Fusco Fehlmann, Jacqueline Lashley, Stéphane Proust

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale

Procès-verbal : Corinne Pellet

ATR : présente Mme Annick Pochet, thérapeute systémique, PNL et hypnose. Elle recherche des familles qui pourraient témoigner, à propos des problématiques, idées reçues ou peurs que les parents rencontrent lors des entretiens parents d'élèves/enseignants. Interview anonyme enregistrée et diffusée lors de la formation que Mme Pochet va donner, début novembre, auprès des enseignants des écoles primaires, dans le cadre de leur formation continue, outils lors des rencontres avec les familles. Annick Pochet se rend volontiers chez les gens, durée de l'interview, env 15-20 min.

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

2. Approbation du PV de l'AD du primaire du 1^{er} juin 2017

le procès-verbal est approuvé.

3. Info du comité :

- ✓ Chiffres de la rentrée : la prévision d'effectifs à fin août, pour l'enseignement obligatoire et post-obligatoire était 74'889 élèves et 6'932 enseignants (2'585 enseignants pour le primaire) l'engagement de 495 nouveaux enseignants (139 pour le primaire) et quelques éducateurs ce qui a contribué à une rentrée relativement calme. L'augmentation des effectifs d'élèves prévue a pu ainsi être encadrée. Un nouvel établissement, l'école de commerce Raymond Uldry a ouvert ses portes. Le coût par élève, pour une année scolaire en primaire est de CHF 15'940.— La hausse du nombre d'élèves pour l'enseignement obligatoire est de 598 élèves dont 555 élèves en primaire, hausse qui va se reporter au CO dans 8 ans. Une hausse importante est également constatée à l'ESII (postobligatoire) de 629 élèves.

Points forts de la rentrée :

-Le renforcement des équipes pluridisciplinaires en primaire, qui sont des personnes de soutien pour l'équipe pédagogique et à disposition de tous les élèves de l'établissement. Les nouveaux établissements volontaires retenus sont : Mail/Carl Vogt, Tambourine/Troinex/Vigne-Rouge, Anières/Corsier/Hermance/Jussy/Presinge, Seujet/Devin-du-Village/Necker/St-Jean, Cayla/Europe et Tattes/Gros-Chêne/Racettes

à Onex. Si le budget 2018 est voté, le développement de ces équipes pluridisciplinaires va se poursuivre.

-Concernant l'école inclusive, un nouveau dispositif inclusif a été mis en place auprès des écoles du Lignon, Châtelaine-Bourquin et des Cropettes. Des élèves de 4-5 ans (12 enfants) qui ont des déficiences intellectuelles sont scolarisés à 100% dans l'école de leur quartier ou de leur commune avec un appui d'éducateur dans la classe. Projet pilote, évolution à suivre.

-A l'école de commerce Raymond Uldry, la cafétéria emploie des apprentis pour les métiers de la restauration. Au secrétariat, des apprenants employés de commerce font leur apprentissage de même que des élèves (apprentis) à besoins spécifiques avec un soutien pédagogique plus important. La bibliothèque est aussi un lieu de formation.

Le taux d'encadrement cantonal en primaire reste le même, 1 adulte pour 17 enfants (les adultes, c'est-à-dire, tous les professionnels qui interviennent auprès des enfants).

APEPLO : est-ce qu'une équipe pluridisciplinaire limite l'accès à des prestations de l'OMP ?

ATR : non, l'équipe pluridisciplinaire apporte un soutien collectif à l'enseignant et à l'ensemble de la classe. Le professionnel peut ensuite proposer aux parents une thérapie auprès de l'OMP.

ATR : la conférence de presse, « rentrée 2017 » est visible sur le site du DIP. *

Instances participatives (IP) (anciennement conseils d'établissement). La directive et ses détails organisationnels sont en ligne sur le site des disciplines **. Les instances participatives sont obligatoires dans chaque établissement.

APE Vieusseux-Franchises : combien de rencontres dans une année ?

ATR : au minimum 3 séances dans une année. C'est l'APE qui décide quels sont ses représentants (parents), faisant partie du comité ou pas.

Les IP peuvent être organisées par école ou par établissement, à discuter.

Les membres des instances participatives sont : la direction, les enseignants, les parents et les partenaires, la commune, le GIAP, etc.

Visite de la cité des métiers, 12 octobre, 9 et 23 novembre à 17h30.

La visite peut intéresser les parents des élèves déjà en 8P en prévision de l'orientation au cycle et dans le but d'y retourner, outillé, avec son enfant.

Inscription obligatoire.

Texte rythmes scolaires,

Une discussion globale, avec le DIP a été sollicitée, à propos de la rythmicité des périodes école – vacances, en tenant compte que la solution des ponts de l'ascension et du jeûne genevois ne semble pas pertinente.

La FAPEO, la FAPPO et les associations des enseignants ont créé un groupe de travail et ont rédigé un texte avec une proposition de rythmicité de 7/2 ou 8/2 hors vacances d'été, c'est-à-dire, 7 ou 8 semaines d'école puis 2 semaines de congé. En conséquence les vacances d'été seraient raccourcies, les vacances de Pâques déplacées et désolidarisées du week-end pascal et les vacances d'automne ou de février éventuellement d'une durée de 2 semaines. La totalité du nombre de jours de vacances (fédéral) ne change pas. Le canton de Genève est un des seul avec 8 semaines de vacances en été. Pour des raisons pédagogiques et pour une organisation des

*<https://www.ge.ch/actualite/rentree-scolaire-2017-22-08-2017>.

** <https://www.ge.ch/document/instances-participatives-remplacent-conseils-etablissement>

séquences d'apprentissage plus profitables, pour les enfants, les enseignants appuient ce changement.

Le texte doit être avalisé par nos membres, jusqu'à fin octobre avant de retourner vers le DIP. Vote par mail. Attention à ne pas diffuser.

APE Libellules : en mettant de côté l'intérêt de l'enfant, des vacances de 2 semaines en octobre risquent de compliquer l'organisation de la vie des familles.

ATR : c'est un gros changement, néanmoins, en cas d'accord avec le DIP, les organismes de vacances seront conviés à la discussion.

APE Vieusseux-Franchise : ce changement concernerait uniquement le primaire ?

ATR : non tous les élèves jusqu'à la fin du post obligatoire.

APE Bernex : est-ce basé sur des preuves scientifiques ?

ATR : le texte comprend des références sur lesquelles le groupe s'est basé pour écrire cette proposition.

APE Bernex : comment mesurer le bénéfice que ce changement pourrait apporter ?

ATR : après chaque nouveauté, il faut attendre une période de pratique pour faire une mesure des résultats d'un changement qui peut dépendre de plusieurs autres facteurs.

APE Bernex : quel a été le déclencheur pour ce projet ?

ATR : au moment des échanges à propos du mercredi matin d'école, dans la négociation avec le Conseiller d'État, à l'époque, une discussion à propos des rythmes scolaires, dans le but de les améliorer avait été obtenue.

APE Bernex : les enseignants faisaient partie des demandeurs ?

ATR : oui les premières lettres datées de 2008 étaient déjà cosignées par les enseignants. La SPG a fait un sondage auprès de ses membres, dont plus de 60% étaient favorables d'entamer la discussion.

APE Veyrier-Pinchat : relève que la période problématique concerne surtout la longue période sans congé après Pâques et jusqu'aux vacances d'été. Une grande partie des élèves des écoles de Veyrier durant les vacances d'été partent durant 1 mois chez les grands-parents, dans le pays d'origine. Raccourcir à 6 semaines va poser des problèmes à ces familles.

ATR : oui c'est un changement qui peut poser des problèmes, mais au niveau pédagogique c'est mieux pour les élèves.

APE Le Sapay : à propos du sondage fait par le DIP et duquel il se montrait satisfait, le département serait tout de même d'accord d'entrer en matière ?

ATR : oui, néanmoins 50% de parents demandaient un changement. D'autre part, l'engagement de l'ancien conseiller d'État reste valable. Les associations de parents et d'enseignants faisant front commun en ne souhaitant pas parler uniquement des ponts, mais surtout des rythmes scolaires, le DIP se montre ouvert à la discussion. De plus le système du sondage n'est la meilleure méthode de procéder.

APE Satigny : La France est passée à un rythme de 7-2, connaît-on les résultats ?

ATR : non, il n'y a pas d'étude disponible.

APE Vieusseux-Franchises : dans le canton de Vaud, les parents expriment la difficulté pour les enfants de recommencer l'école une semaine plus tôt que les Genevois, à la fin des vacances d'été.

ATR : les Genevois et les Tessinois sont les seuls en Suisse à faire la rentrée fin août.

APE Pt-Sacconnex : le groupe de travail s'est basé uniquement sur le modèle français ?

ATR : il existe des comparaisons avec plusieurs pays, mais pour cela il faudrait comparer l'organisation de tout le système scolaire et pas uniquement les rythmes scolaires.

APE Pt-Sacconnex : avec le réchauffement climatique, la chaleur de l'été est pénible pour les enfants et les enseignants, dans des bâtiments inadaptés.

APE Onex-Parc : les bâtiments ne sont pas aux normes énergétiques cantonales.

APE Seujet-Necker : Ne serait-il pas possible de simplement décaler les vacances de février et de Pâques sans rajouter ou enlever ailleurs ?

ATR : tout est envisageable, le texte est une base discussion et ensuite tout est négociable.

APE Seujet Necker : N'oublions pas que l'intérêt de l'enfant doit rester notre priorité. Les parents s'adapteront, comme nous l'avons fait pour le mercredi matin.

APE Aïre : est-ce les mêmes études qui préconisaient le mercredi matin d'école ?

ATR : les mêmes professeurs, mais pas les mêmes études.

APE Aire : certains enseignants, depuis l'introduction du mercredi matin, trouvent les enfants fatigués surtout en fin de semaine.

ATR : certains enseignants avaient déjà ce discours avant le mercredi matin d'école.

APE les Ouches Jardins du Rhône : la période avant l'été est trop longue, les enfants sont fatigués dès fin mai, mi-juin. Approcher un rythme 7/2 serait vraiment favorable.

APE Meyrin-Cointrin : craint qu'une pause de 2 semaines soit trop longue et que les élèves aient des difficultés à reprendre le rythme. La période après Pâques semble longue en raison de la chaleur. Si les membres ne sont pas favorables, que se passe-t-il? Il y aura obligatoirement un changement ?

ATR : après le choix des parents, s'il n'est pas en faveur du texte, la discussion aura lieu sans la FAPEO. Aucune décision ne sera prise immédiatement, la proposition est une base de discussion.

APE Veyrier-Pinchat : est-ce que les membres doivent juste accepter ou refuser le texte ? Est-ce représentatif des membres ?

ATR : dans le cas où le texte est accepté, la FAPEO va revenir vers ses membres tout au long de la discussion et relayera les propositions afin de les associer aux décisions.

APE Veyrier-Pinchat : ainsi l'opinion des parents n'est pas représentée parce qu'elle a été déléguée aux comités des APE qui ont délégué au comité de la FAPEO.

ATR : c'est impossible que le DIP discute avec 80 délégués d'APE, la FAPEO les représente.

APE Grottes : une discussion à propos des décisions prises en comité ou plus largement en AD auprès des délégués avait déjà eu lieu en mentionnant la possibilité d'avoir une position minoritaire, même si la majorité des membres de la FAPEO prend position.

APE Seujet-Necker : la discussion est entamée depuis longtemps, ce n'est pas une décision imposée par le comité de la FAPEO, mais prise à la suite d'interpellations.

APE Grottes : questionne une possibilité de dissocier les vacances de Pâques, souvent proches des vacances de février, et avoir des vacances de printemps ?

ATR : Les vacances de février sont décidées par un concordat intercantonal et les vacances de Pâques liées au week-end pascal. Une rythmicité 7/2 ou 8/2 permettrait un déplacement des semaines de congé.

APE Vieusseux-Franchises : notre comité peut-il parler du texte à propos des rythmes lors de son AG et ainsi récolter des avis ?

ATR : oui, chaque manière de faire est propre au fonctionnement de chaque APE.

ATR : propose de donner des explications supplémentaires, sur demande, par téléphone ou lors de comité.

APE Plan-les-Ouates : au niveau pédagogique, les enseignants ne prévoient pas grand-chose, le jour des ponts, en raison de nombreuses absences d'élèves.

ATR : cela dépend des quartiers et des écoles, tous les parents ne font pas le pont.

Note de comportement : un groupe de députés a déposé un projet de loi qui demande des notes de comportement à l'école. En primaire de diverses manières et au cycle d'orientation, par le biais du carnet d'élève, le comportement des élèves est déjà évalué et communiqué aux parents. La demande qui est faite maintenant est d'une note de comportement qui ne compte pas dans la moyenne, mais qui peut être utilisée lors d'un changement (de regroupement au C.O., redoublement, etc.)

Le comité ne soutient pas ce projet qui ne provient pas d'un mécontentement ou d'une demande des parents, le système actuel semble très bien fonctionner.

La FAPEO souhaite connaître le ressenti de ses membres présents ce soir, dans le cas où le comité serait auditionné par le Grand-Conseil.

Résultat : la majorité est contre, 3 personnes sont favorables et 1 personne sans avis.

ATR : pour information, les APECO membres ont voté unanimement contre ce projet de note de comportement.

APE Bernex : le comportement à l'école est très important, quel mal y-a-t-il à le noter? Peut-être cela répond-il à un besoin.

ATR : une note ne remplace pas un cadre et n'est pas forcément objective et équitable surtout si elle se répercute sur l'orientation au cycle.

APE Vieusseux-Franchises : les enseignants ont de très bons systèmes, qui fonctionnent très bien, pour gérer les comportements des enfants.

Présentation des objectifs :

Le comité de la FAPEO s'est réuni pour une sorte de bilan après une année de fonctionnement à la suite de la fusion. À sa demande, le secrétariat général a produit un document récapitulatif des différents objectifs poursuivis et des activités de la FAPEO. Il est maintenant distribué à l'assemblée. Toutes les propositions des membres sont les bienvenues. Le tableau comporte les activités tournées vers les membres, celles vers les partenaires et finalement celles liées au projet pédibus. La liste des activités des membres sera mise à jour, après recensement.

4. Commissions : aucune commission n'a eu lieu depuis la rentrée, pas d'information à transmettre.

5. Info des APE :

APE Vieusseux-Franchises : l'APE a été informée que, pour des questions de restrictions budgétaires, chaque école ne pourrait plus bénéficier des marmites (chaudrons) pour l'Escalade, un tournus sera organisé.

ATR : ce n'est pas une question restrictions budgétaires. Cela concerne uniquement les écoles en Ville de Genève. Les chaudrons pour la soupe appartenaient aux pompiers. Depuis cette année, le service des écoles a repris cette gestion des chaudrons (env. 15), pour 30 écoles. Une lettre d'information a donc été envoyée aux directeurs(trices) pour organiser le prêt et la livraison, à une date précise le 12 décembre. Dans le cas où une autre date a été choisie, l'APE ou l'école doit contacter le service des écoles et en faire la demande en sachant qu'ils devront se charger d'aller chercher et rapporter la marmite, si le service accepte cette demande supplémentaire.

APE Aïre : à propos des inscriptions au GIAP, les parents continuent à demander la possibilité d'inscrire leur enfant via un formulaire sur internet et qu'ils ne soient plus obligés d'être présents physiquement mis à part les parents des 1P, pour qui rencontrer le personnel du GIAP a du sens.

ATR : lors de la dernière rencontre avec le GIAP, la direction nous a informés qu'une reconduction d'inscription informatique en ligne est prévue. Pour les élèves de 1P et 5P (changement de modalité) la présence des parents restera obligatoire. La mise en conformité du logiciel prend du temps.

APE Seujet-Necker : informe du peu de parents présents lors des AG et souhaite connaître les bonnes pratiques des autres APE.

APE Grottes : l'APE offre des sushis.

APE Pt-Sacnoux : propose un buffet canadien, avec les parents et les enfants, de 18h à 20h00 (petite partie formelle au début).

APE St-Jean/Devin-du-Village : offre un café croissant aux parents le jour de la rentrée.

ATR : la difficulté de mobiliser des gens existe dans tout le milieu associatif.

APE Veyrier-Pinchat : le manque de participation provient parfois d'une mauvaise gestion, les informations se perdent parmi celles de l'école.

APE Le-Sapay : l'APE effectue un super suivi des membres, mais ne connaît pas plus de succès.

ATR : la communication doit avoir lieu plusieurs fois dans l'année et pas uniquement pour demander des cotisations. Le secrétariat se tient à disposition pour rencontrer les comités en cas de besoin et aider à la communication.

APE Satigny : l'APE a beaucoup de membres, mais ils ne viennent pas nombreux à l'AG. Des cadeaux sont faits aux enfants, par exemple un marque-page, stylo, qui rend l'APE visible dans les familles. L'APE a du poids dans la commune et est souvent sollicitée lors des manifestations.

APE Veyrier-Pinchat : les parents qui ne sont pas présents dans le préau reçoivent très peu d'informations des activités proposées par l'APE.

APE Meyrin : se trouve dans le même cas et propose une communication par mail.

APE Satigny : ce qui marche le mieux c'est Facebook.

ATR : demande que les APE communiquent leur compte Facebook à la FAPEO qui relayera les informations et activités.

ATR : annonce que la FAPEO recherche des nouveaux membres pour son comité. Certains membres actuels vont partir. Le comité doit se renouveler.

APE Plan-les-Ouates : est-ce que la FAPEO a des statistiques qui recensent le nombre de membres des APE, par rapport au territoire ?

ATR : non, c'est difficile de faire une moyenne, certaines APE représentent une commune et un établissement et d'autres uniquement une école.

APE Pt-Saconnex : relaie une discussion, depuis 2 ans, avec la direction du GIAP et le responsable de secteur (qui a changé entretemps), à propos d'une proposition de charte parents-enfants et animateurs à l'école de Budé pour le temps des repas. La participation des parents est remise en question. Les parents continuent d'essayer de se faire entendre, à suivre.

À propos des cafés de parents : est-ce que des nouvelles thématiques sont prévues ?

ATR : suggère de s'adresser à l'école des parents qui propose d'autres thèmes que les écrans et le harcèlement, seulement ils ne seront pas financés par la FAPEO. Les financements obtenus concernent uniquement ces sujets qui ont été sollicités par les parents et thématiques avec les intervenants.

APE Pt-Saconnex : informe que la conférence-animation avec Action & Innocence est maintenant gratuite pour les APE (Ville de Genève), financée par Naxoo.

APE Pt-Saconnex : à qui doit-on s'adresser concernant les patrouilleuses ?

ATR : au Service des écoles, pour la Ville de Genève.

APE Meyrin-Cointrin : les parents constatent beaucoup de mouvement d'élèves, comment s'effectuent les répartitions ?

ATR : concernant le cycle d'orientation ?

APE Meyrin-Cointrin : Concernant l'école primaire, 2 classes et demie de 7P changent d'école pour effectuer leur dernière année de primaire et pour le CO, 16 élèves changent de cycle (Golette vers Coudrier). Les parents ont été informés par lettre au mois de juillet.

ATR : pour le primaire c'est surprenant, est-ce que les parents ont été informés pour une bonne compréhension ?

APE Meyrin-Cointrin : le problème vient des locaux. Les parents du COET ont été informés, mais ont reçu l'instruction de ne pas relayer aux parents. Lorsque les parents l'ont su, ils ont compris que l'APE était dans la concertation alors qu'elle avait été mise devant le fait accompli. Pourquoi une prévision des effectifs n'est pas faite ce qui éviterait ces déplacements en cours de cursus ?

ATR : les communes ont accès aux études du SRED et savent ce qui est prévu sur leur territoire. La LIP (loi sur l'instruction publique) dit que le trajet vers l'école ne doit pas excéder une certaine distance.

Recommande aux APE de refuser quand un directeur donne une information et demande de ne pas le dire aux parents.

Les prévisions ne permettent pas toujours de voir venir et parfois les directions sont obligées de déplacer des classes. A ce moment la direction doit prendre ses responsabilités et informer correctement les parents et ne pas prendre l'APE en otage. De toute façon, l'APE n'a pas la possibilité d'agir sur ce type de décisions.

APE Meyrin-Cointrin : se pose la question pourquoi les enfants ne commencent pas dans l'école où il y a encore de la place, dès la 1P, ce qui éviterait des déplacements.

ATR : suggère de demander un rendez-vous avec le Directeur et la commune pour une explication et connaître les prévisions, afin d'en informer correctement les parents. Pour le cycle, le nombre d'élèves maximum par classe est défini. Dans le cas où ce maximum est atteint, les élèves peuvent être déplacés. Cela concerne tout le canton.

APE Meyrin-Cointrin : Pour certains parents c'est difficile de financer le repas de midi (pas toujours de cantine prévue, dans les cycles d'orientation).

ATR : la population de Meyrin augmente en raison des constructions. Aucune construction de cycle n'est prévue, mais un étage supplémentaire va être ajouté au CO des Coudriers.

ATR : rappelle la possibilité de s'inscrire pour les 10 ans d'ethnopoly.

Fin de la séance : 22h50